

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Cas d'abus sexuels sur des mineurs :

**L'Archidiocèse de l'Église catholique à Montréal mandate
l'honorable Pepita G. Capriolo pour mener une enquête externe
sur le cas Brian Boucher**

Montréal, le 25 novembre 2019 – L'Archidiocèse de l'Église catholique à Montréal a mandaté l'honorable Pepita G. Capriolo, afin qu'elle mène une enquête externe indépendante relativement à Brian Boucher, prêtre diocésain reconnu coupable d'agressions sexuelles sur des mineurs.

« Nous voulons aller au fond des choses pour connaître la vérité sur la façon dont les inquiétudes et les plaintes sur Brian Boucher ont été reçues et traitées. Le mandat de l'honorable Capriolo est double : d'abord, déterminer « qui » savait « quoi » et « quand », puis formuler des recommandations pour faire en sorte que nos politiques et procédures s'améliorent et éviter que de tels crimes se reproduisent », a déclaré Mgr Christian Lépine.

Madame Capriolo aura accès à tous les moyens nécessaires pour procéder à une enquête approfondie. L'Archidiocèse rendra publics les résultats dès que l'enquête sera terminée.

« L'Archidiocèse de l'Église catholique de Montréal a entrepris l'importante tâche de faire la lumière sur les facteurs qui auraient permis au comportement de Brian Boucher de passer inaperçu », a dit Madame Capriolo. « Je suis heureuse qu'on m'ait demandé d'effectuer cet important travail, et reconnaissante pour la garantie d'entière indépendance et pour le soutien qui m'ont été assurés. »

Historique

Brian Boucher a écopé le 25 mars 2019 d'une peine d'emprisonnement de huit ans pour des agressions sexuelles commises sur deux mineurs, lesquels sont maintenant des adultes. Des représentants de l'Archidiocèse ont joué un rôle

prépondérant dans le processus qui a mené à son arrestation et ils saluent le courage des victimes.

Au moment de rendre le verdict de culpabilité de Brian Boucher, la juge Compagnone a applaudi l'implication de l'Archidiocèse, en indiquant dans ses commentaires sur la peine : « C'est avec soulagement que la Cour constate que, par les actions de Mgr Dowd, l'Église a fait enquête au sujet des allégations d'abus de pouvoir de la part de l'accusé qui a agressé sexuellement deux jeunes garçons (...) ». Elle a toutefois souligné la nécessité d'en faire plus : « Lorsqu'un loup est déguisé en brebis, que peut-on faire pour le détecter ou le dissuader ? L'Église a certainement beaucoup de réflexion à faire à ce sujet. » (traduction)

Dans le cadre d'un projet connexe, cinq diocèses du Québec ont annoncé, le 27 mars dernier, avoir mandaté la juge à la retraite, l'honorable Anne-Marie Trahan, afin qu'elle mène un audit de leurs archives dans le but d'examiner le nombre et la nature d'allégations d'abus sexuels commis sur des mineurs par des membres du clergé catholique romain et leur personnel, de 1950 à nos jours. Elle avait aussi été mandatée séparément par l'Archevêque de Montréal pour enquêter sur « qui » savait « quoi » et « quand » au sujet des événements impliquant Brian Boucher. Le décès prématuré de Madame Trahan a retardé l'ouverture de l'audit. L'Archidiocèse, en collaboration avec les quatre autres diocèses, est au travail pour identifier la personne appropriée pour remplir le mandat, pour que l'audit soit terminé d'ici le printemps 2021. Toutefois, pour ne pas retarder plus avant l'enquête externe sur Brian Boucher, cette tâche a été confiée à l'honorable Capriolo.

Au sujet de l'enquêtrice principale

Madame Capriolo détient une licence en droit civil de l'Université McGill et une maîtrise en Common Law de l'Université d'Oxford. Elle a siégé comme juge à la Cour supérieure du Québec de septembre 1999 au 1^{er} juillet 2019, date à laquelle elle a pris sa retraite.

L'honorable Capriolo a débuté sa carrière comme professeure adjointe à la Faculté de Common Law de l'Université d'Ottawa. Elle a ensuite agi comme consultante à la Commission des droits de la personne du Québec, avocate-conseil chez Loto-Québec et directrice du développement des politiques des Services communautaires juifs de Montréal. Elle a également siégé au Comité de la protection de la jeunesse du Québec. Immédiatement avant sa nomination à la magistrature, elle avait occupé pendant 10 ans les fonctions de commissaire

à la Commission des lésions professionnelles du ministère du Travail du Québec.

Tout au long de sa carrière, elle s'est investie dans de nombreuses organisations caritatives, dont plusieurs de la communauté juive, dont elle est membre.

– 30 –

Pour obtenir plus d'information ou une entrevue avec Monseigneur Lépine, qui sera disponible aujourd'hui entre 10 h 30 et 15 h à nos bureaux ou par téléphone, veuillez joindre :

Erika Jacinto

Attachée de presse de l'Archevêque
Directrice, Communications et relations médias
Archidiocèse de l'Église catholique à Montréal
ejacinto@diocesemontreal.org